

# SENIORS EN VACANCES

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2024



Les mentions suivies de \* sont **obligatoires** pour la finalisation de votre demande.

Pour les aidants, remplissez les informations de la personne aidée en Participant 1 et vous-même en Participant 2.

### PARTICIPANT 1 :

Civilité\* :  Madame\*  Monsieur\* Nom\* : ..... Prénom\* : .....

Date de naissance\* : ...../...../..... Lieu de naissance\* : .....

Adresse complète\* : .....

Email : ..... Téléphone : .....

Situation personnelle\* :  Retraité  Sans activité professionnelle  Actif

Situation maritale\* :  Marié(e) / pacsé(e)  Veuf(ve)  Célibataire  Divorcé(e)

Avez-vous un handicap ou une perte d'autonomie :

Non ou je n'ai pas de document justifiant de mon état

Oui et je joins un document justifiant de cet état

Je suis retraité uniquement ; caisse de retraite :  CNAV  MSA  SSI  IRCANTEC  CNRACL

Autre : .....

Je pars seul(e) et je voudrais une chambre seule (!\ Nombre de places limitées)

Je pars seul(e), et je connais une personne : Mr ou Mme..... pour partager ma chambre

Je pars seul(e), et je laisse le centre social trouver une personne pour partager ma chambre.

### PARTICIPANT 2 :

Civilité\* :  Madame\*  Monsieur\* Nom\* : ..... Prénom\* : .....

Date de naissance\* : ...../...../..... Lieu de naissance\* : .....

Adresse complète\* : .....

Email : ..... Téléphone : .....

Situation personnelle\* :  Retraité  Sans activité professionnelle  Actif

Situation maritale\* :  Marié(e) / pacsé(e)  Veuf(ve)  Célibataire  Divorcé(e)

J'accompagne Participant 1 en qualité de :  Conjoint  Aidant  ami

Avez-vous un handicap ou une perte d'autonomie :

Non ou je n'ai pas de document justifiant de mon état

Oui et je joins un document justifiant de cet état

Retraité uniquement, caisse de retraite :  CNAV  MSA  SSI  IRCANTEC  CNRACL  Autre : .....

Comment avez-vous connu le programme Séniors en Vacances ?

Communication Caisse de retraite  Bailleur  Bouche à oreille

Commune/Mairie  Presse  Association / Club  Communication d'entreprise  CENTRE SOCIAL

Autre : .....

## SEJOUR HOTEL des BAINS\*\* - HOTEL RESIDENCE DES BAINS\*\*\*

Du mercredi 09 au mercredi 16 Octobre 2024

### Partie à conserver par le voyageur

Pour être éligible au programme Séniors en Vacances vous devez respecter les 3 conditions ci-dessous :

- **Condition d'âge** : être âgé de 60 ans ou plus ou à partir de 55 ans pour les personnes en situation de handicap
- **Condition de situation** : être retraité ou sans activité professionnelle
- **Condition de résidence** : résider en France

Il est possible de profiter du programme en tant qu'accompagnant (conditions détaillées ci-après).

Le programme vous permet de profiter de cette destination pour un **tarif maximum** de :

- **595 € (pour les habitants hors CCPB) et 575 € (pour les habitants de la CCPB)** pour un séjour de **8 jours/7 nuits**
- **Tout compris, (transport, séjour, pension complète, excursions, animations, lits faits à l'arrivée, linge de maison fourni, assurance multirisque, taxe de séjours)**

Ces tarifs peuvent être réduits en profitant de l'aide financière (conditions détaillées ci-après), soit **325 € (pour les habitants de la CCPB) et 340 € (pour les habitants hors CCPB) pour le séjour**

### RÈGLES D'ÉLIGIBILITÉ À L'AIDE FINANCIÈRE

L'aide financière est attribuée sous contrôle de ressources, si le revenu net imposable du dernier avis d'imposition est inférieur ou égal :

- Pour les personnes seules :

Nombre de parts	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable personne seule	15991	21380	26 768	32 157	37 545	42 934	48 322	53 711	59 099	64 488	69 876

- Pour les personnes en couple :

Nombre de parts	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable couple marié ou pacsé	-	-	30 186	35 575	40 963	46 352	51 740	57 129	62 517	67 906	73 294

**Avis d'imposition : N-1.** Nous sommes en 2024 donc c'est l'avis 2023 sur les revenus 2022 qui est demandé.

**Vous pouvez payer en totalité ou en plusieurs fois.**

**Pour les tarifs à 575 € (hors cotisation annuelle) :**

115 € à l'inscription + 4 chèques de 115 € qui seront encaissés chaque mois.

**Pour les tarifs (hors territoire CCPB) à 595 € (hors cotisation annuelle) :**

119 € à l'inscription + 4 chèques de 119 € qui seront encaissés chaque mois.

**Pour les tarifs à 325 € (hors cotisation annuelle) :**

65 € à l'inscription + 4 chèques de 65 €

**Pour les tarifs (hors territoire CCPB) à 340 € (hors cotisation annuelle) :**

68 € à l'inscription + 4 chèques de 68 €

Le séjour devra être réglé en totalité avant le départ.

**En cas d'annulation, uniquement pour raison sérieuse et sur justificatif**

1 - Plus de 30 jours avant la date du départ : 10 % du montant sera dû au centre social

2 - Entre 30 et 8 jours avant la date du départ : 30 % du montant sera dû au centre social

3 - Entre 7 jours et la date du départ : 50 % du montant sera dû au centre social

En cas de non-présentation au départ, aucun remboursement ne sera effectué.

Après réception de votre dossier complet et lisible, vous serez prévenu par le centre social de votre inscription ferme.

**Téléphone de contact : 03 44 81 83 00.**

## RÈGLES DE VALIDATION DES ACCOMPAGNANTS

Dans certains cas, les bénéficiaires du programme Séniors en Vacances peuvent être accompagnés par des personnes qui ne sont pas éligibles. Les situations acceptées pour être accompagnant sont :

- **Les conjoints** (mariés ou pacsés) qui bénéficieront des mêmes tarifs (un justificatif sera nécessaire).
- **Les aidants** (proche-aidant ou aidant professionnel) qui apporteront une aide lors du séjour d'une personne en situation de handicap ou de perte d'autonomie (un justificatif sera nécessaire). Les aidants bénéficieront de l'aide financière pour chacun des séjours en tant qu'aidant.

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pour chacun des participants (quelle que soit la situation, hormis les mineurs) :

- **Pièces d'identité** (Carte Nationale d'Identité, passeport, Carte de Séjour, etc.)
- Toutes les pages du **dernier Avis d'Imposition N-1**

(l'**avis déclaratif** n'est pas accepté).

Pour les conjoints qui n'ont pas le même avis d'imposition :

- Un justificatif de mariage (attestation, livret de famille, etc.) ou de PACS (justificatif de vie commune).

Pour les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie :

- Carte d'invalidité, attestation d'invalidé (pension, retraite, etc.), certificat médical indiquant le besoin d'un accompagnant, etc.

Pour les bénéficiaires dont la retraite ou l'absence d'activité professionnelle n'est pas précisée dans l'avis d'imposition :

- Titre de pension de retraite, carte de retraitée, attestation justifiant le statut de chômeur ou de retraité, etc.



CENTRE SOCIAL RURAL INTERCOMMUNAL  
FRANÇOIS MAILLARD

Inscription faite le :

Signature du représentant du Centre Social